



NOTE D'INFORMATION N° 166-75 /MFB/DGD/DSI du 13 SEPT 2024

Mesdames et Messieurs :

- Directrice des Régimes Economiques,
- Directrice des Services Douaniers du Port et des Services Spéciaux,
- Directeur de la Recette Principale des Douanes,
- Directeur de la Règlementation et du Contentieux,
- Directeur des Enquêtes Douanières.

**Objet** : Présentation de la gestion des demandes électroniques de l'Attestation de Régularité Douanière (ARD)

Dans le cadre de la dématérialisation, la sécurisation et de la traçabilité des documents Douaniers, j'ai l'honneur de porter à la connaissance du service que des sessions de présentation du module de gestion des demandes électroniques de l'Attestation de Régularité Douanière (ARD) se tiendront du **16 au 20 septembre 2024 de 10 heures à 12 heures** dans les différentes directions citées ci-dessous selon le chronogramme suivant :

DATES	DIRECTIONS
16 septembre	Direction de la Recette Principale des Douanes
17 septembre	Direction de la Règlementation et du Contentieux
18 septembre	Direction des Enquêtes Douanières
19 septembre	Direction des Régimes Economiques
20 septembre	Direction des Services Douaniers du Port et des Services Spéciaux

J'invite, par conséquent, les agents désignés des différentes Directions des Douanes et sociétés cités ci-dessus à prendre toutes les dispositions utiles en vue de leur participation effective à ladite session de formation.

Le Directeur Général  
Le Directeur Général  
  
**Général DA pierre A.**  
Commandeur de l'ordre national